



Se former au Comité Social et Economique (CSE)



CE SMATIS

(Mutuelle)

101 salariés, Angoulême (16)

J'ai décidé de suivre une formation sur le CSE car beaucoup de choses changent avec le regroupement des instances représentatives du personnel en une seule et j'avais très peu de connaissances sur le sujet.

Chez SMATIS, nous sommes en délégation unique du personnel (CE+DP). Pour nous c'est donc surtout l'intégration du CHSCT qui va modifier notre façon de fonctionner. Je voulais savoir exactement qu'est-ce que cela allait impliquer. Il y a aussi une grande place laissée à la négociation avec la création du CSE : quasiment tout passe par la négociation. Il était donc important à mes yeux de savoir qu'est-ce qui allait pouvoir se négocier et comment mener à bien ces négociations. J'avais aussi un certain nombre de questionnements notamment sur les heures de délégation dédiées aux élus au CSE, surtout pour les élus suppléants et sur la mise en place et l'organisation des différentes commissions.

La formation nous a permis de balayer tous les changements à prévoir. J'ai appris un certain nombre de choses. Par exemple je ne savais pas que les suppléants n'étaient plus invités aux réunions du CSE et qu'il était possible de réunir le CSE seulement qu'une fois tous les 2 mois dans les entreprises de moins de 300 salariés. Je ne savais pas non plus que la mise en place de la commission SSCT relevait de la négociation dans les entreprises de moins de 300 salariés.

Il reste des choses à approfondir mais la formation nous a donné la possibilité de voir ce sur quoi il était important de s'attarder et d'être vigilant.

J'incite fortement les élus à se former sur le CSE. Il est nécessaire que les futurs élus aient des informations sur le CSE pour qu'ils soient bien au fait de tout cela. Une personne qui a l'intention de se présenter ou de se représenter doit être bien informée pour se préparer au mieux au passage au CSE et qu'elle puisse diffuser les éléments qu'elle aura appris aux autres futurs élus.

Titulaire de la DUP



CE BOULANGER

(Magasin électroménager et multi-média)

50 salariés, Angoulins (17)

Avec la réforme des instances représentatives du personnel on se prépare à beaucoup de changements. J'ai décidé de me former sur le comité social et économique pour savoir à quoi nous devons nous préparer : quel allait être le nombre d'heure de délégation allouées ? Comment le CSE allait fonctionner ? Quelles missions lui seraient attribuées, de quels budgets il allait disposer ? ...

Je souhaitais avoir une vision d'ensemble sur le rôle des élus au CSE et avoir mes propres éléments de compréhension pour ne pas être pris au dépourvu face à l'employeur.

Chez nous les choses restent encore floues car nous sommes un comité d'établissement, les négociations vont donc se dérouler au niveau national avec les organisations syndicales. Il me semblait donc important de savoir à quoi nous devons nous attendre.

La formation m'a aussi donné la possibilité d'avoir des informations auprès des autres stagiaires, de connaître la façon dont on appréhendait les choses dans les autres entreprises et de ressentir le climat général.

La formation nous a permis d'y voir plus clair. Il y aura du positif et du négatif. Le regroupement des instances en une seule va permettre aux élus d'avoir une vision globale de l'entreprise. Selon la négociation, on peut aussi potentiellement avoir plus d'élus ce qui permettra de mieux se partager les missions.

Mais l'inconvénient majeur à mon sens c'est qu'on ne nous laisse plus le choix du regroupement et je crains que pour certains ça implique trop de responsabilités et d'investissement. Avoir les attributions à la fois des DP, du CE et du CHSCT peut faire peur.

D'où l'importance de bien se préparer. En ce qui nous concerne, on est encore élus jusqu'en février 2019. Ça nous laisse le temps de voir comment la mise en place du CSE va se passer dans les faits.

Le trésorier du CE



CE OGECS ESN

(Lycée privé St André)

150 salariés, Niort (79)

La réforme des représentants du personnel induit un bouleversement dans notre organisation et notre action d'élu, ainsi que dans les rapports avec les employeurs. La formation est donc indispensable !

Avant la formation j'étais depuis plusieurs mois dans l'idée de ne pas renouveler mon mandat. Je suis désormais nettement moins affirmatif. En effet, jouer un rôle dans cette évolution m'intéresserait beaucoup.

Le secrétaire adjoint du CE